



**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 25 novembre 2024 à 19h00

PRESENTS : MM. MUFFAT Sophie, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET Francis, RAMEL Benoît, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

ABSENTE EXCUSEE : Mme CAVET Carole.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme BAUD Nadine.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 OCTOBRE 2024**

Les membres du Conseil municipal approuvent le compte rendu à l'unanimité.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

❖ Approbation de la modification n°17 des statuts de la Communauté de Communes du Haut-Chablais :

- Rajouter au sein de la compétence n°18 – *Équipements agricoles* : « la construction et l'exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commun sur le département ».
- Apporter quelques modifications mineures, notamment sur les compétences n°2.4 et n°3 – *Tourisme*.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

3. FONCIER :

❖ Mme BARROW a proposé à la commune l'achat de 78 m² de la parcelle section A n°1589 située au lieu-dit « Les Etovés ». Le terrain est en zone UC au PLUi-H.

Le Conseil décide de fixer le prix de vente à 200 € du m². Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

4. VOIRIE :

❖ Signature de la convention avec le Département : mise en place d'écluses au Col de l'Ancrenaz sur la RD328 : convention d'autorisation de voirie et d'entretien pour la mise en place d'écluses au Col de l'Ancrenaz du 1^{er} mai au 15 octobre car les équipements sont retirés chaque hiver. Disposition renouvelée chaque année à la même période.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

5. SCOLAIRE :

- ❖ Signature de la convention de mutualisation au titre du fonds du territoire éducatif rural du Haut-Chablais : pour permettre la mutualisation des intervenants entre les écoles.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.
- ❖ Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) :
les PPMS vont devoir être réactualisés. Le PPMS était auparavant rédigé par le directeur d'école. Le nouveau PPMS devra être rédigé conjointement avec la mairie et voté en conseil.
Les documents nécessaires à la rédaction du PPMS arriveront début janvier.
Le délai pour rédiger le PPMS est ensuite de 3 mois.
Madame Nadine BAUD et Madame VANSCHÉEUWYCK Marie-Ange sont les interlocuteurs pour la rédaction de la partie mairie du PPMS.
- ❖ Compte rendu du 1^{er} conseil d'Ecole :

Informations générales :

- Nouvelle équipe enseignante : Audrey a été nommée à titre définitif chez les grands (3 jours par semaine) et Fanny est présente une journée par semaine cette année.

- Effectifs rentrée 2024 et répartitions :

Maternelle : 7 PS - 6 MS - 7GS Effectifs bien répartis, classe plutôt calme et facile.

Elémentaire : **Classe 1** : 9 CP - 5 CE1

classe qui s'apaise au fil des semaines. Des CP très motivés, des CE1 qui gagnent en autonomie.

Classe 2 : 4 CE2 - 10 CM1 - 6 CM2

classe agitée en début d'année, mais les élèves gagnent en autonomie chaque jour un peu plus, ce qui permet d'avoir de vrais moments avec chaque niveau dans la journée.

- Prévisions rentrée scolaire 2025 :

Maternelle : 6 PS - 7 MS - 6 GS soit 19 élèves

Elémentaire : 7 CP - 9 CE1 - 5 CE2- 4 CM1 - 10 CM2 soit 35 élèves.

Les effectifs sont à surveiller de près.

Aspects pédagogiques :

Projets communs aux 2 écoles :

- Natation : 8 séances. Le rythme de 3 jours/semaine est fatigant mais très bénéfique pour les enfants, les progrès sont réels ;
- Grande fête d'Halloween avec tous les enfants du RPI : chaque classe a cuisiné une partie du repas que les enfants ont ensuite partagé tous ensemble à midi. A cette occasion, les élèves des 2 écoles ont aussi pu partager des activités sur la matinée (coloriages, lecture/écoute d'albums, parcours sportif) ;
- Participation aux commémorations du 11 novembre : chants et lecture de poèmes par les grands aux 2 cérémonies, et dépôts d'œuvres collectives à La Côte (maternelle) et à Essert-Romand (élémentaire). Afin d'éviter de demander aux familles de participer à 2 cérémonies, les enseignantes demandent aux mairies de réfléchir à une autre organisation pour l'année prochaine. 2 solutions sont proposées : chaque enfant dans son village ou participation de tous les enfants une année sur deux à La Côte ou à Essert-Romand. Les représentants des mairies demandent à en reparler au prochain conseil ;
- Chants au marché de Noël d'Essert-Romand le 24 novembre ;
- fête de Noël.

Les projets des maternelles :

- Dans le cadre du festival des "Petits malins" : venue en septembre d'une artiste plasticienne à l'école, création d'une grande œuvre collective exposée à la MAL à Thonon ;
- Sortie au verger à Viuz en Sallaz en octobre : cueillette de pommes et fabrication de cidre ;
- Projet de classe sur les 4 éléments : le thème de la période est le vent. Si la météo le permet, quelques matinées seront prévues en extérieur pour faire classe dehors ;
- venue du père Noël ;
- cinéma de Noël ;

Les projets des élémentaires :

- biathlon et cross
- chorale
- école et cinéma
- l'heure art et culture (3 ateliers au choix 1h/semaine - sensibiliser les élèves aux pratiques variées - art, musique, danse, jeux, couture...) • visite du musée de la musique mécanique au Gets
- ski de fond en hiver (ESF)
- sortie de l'automne (art et orientation à la journée)
- sortie raquettes avec l'ESI
- Classe 2 : journée au musée de la préhistoire au musée de Sciez (remercier l'APE)

Les enseignantes remercient les mairies pour la mise à disposition du bus pour les sorties scolaires ainsi que l'APE pour leur financement.

Cantine scolaire : nouvelle organisation au sein de la cantine scolaire, le climat semble apaisé.

6. URBANISME :

Examen des dossiers en cours

Permis de construire

| | | | |
|--------------------|---------------|-----------|---------|
| Mr et Mme GUENEAUX | Route du Plan | Chalet | Accordé |
| Mr GUIBERT | Route du Plan | Transfert | Accordé |

Déclaration préalable

| | | | |
|------------|------------------|------------------------|----------|
| Mr PLAGNAT | Route des Etoves | Création d'une fenêtre | En cours |
|------------|------------------|------------------------|----------|

7. QUESTIONS DIVERSES :

❖ **Travaux AEP Route des Avorzis :**

Subvention de 30% soit 26 700 € accordé par le département au titre du Fonds Eau et Assainissement pour la réfection d'une colonne d'alimentation en eau potable route des Avorzis.

❖ **Accès Criou :**

Une barrière a été installée par la commune d'Essert-Romand à Criou pour limiter l'accès au chemin des Praz. La commune d'Essert-Romand demande que La Côte d'Arbroz installe également une barrière en haut des Praz pour limiter l'accès au chemin de Criou.

Un panneau d'interdiction de circuler étant installé à l'entrée du chemin des Praz, cette demande est rejetée par le conseil municipal.

❖ **Recensement :**

Le recensement de la population sur la commune aura lieu **du 15/01/2025 au 16/02/2025**.
Marjolaine est le coordinateur communal et Mme BAUD Elisabeth sera l'agent recenseur.

Prochain conseil le 16 décembre 2024 à 19h.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20 h 30.

Le Maire,
Sophie MUFFAT



Le secrétaire,
BAUD Nadine

